

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°775 abrogeant l'arrêté n° 452 du 3 avril 1937 accordant au M. À. Besse un permis d'occupation

n°775

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 août 1938

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro
31 août 1938

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 452 du 30 avril 1937 accordant à M. A. Besse un permis d'occupation provisoire d'un terrain du Domaine privé de l'Etat, est abrogé pour compter du 1° novembre 1937.